

Chapitre 2

Excédent annuel

Contenu

Deuxième excédent de suite.....	31
Pourquoi l'excédent a-t-il changé par rapport à l'exercice précédent ?.....	33

Excédent annuel

Deuxième excédent de suite

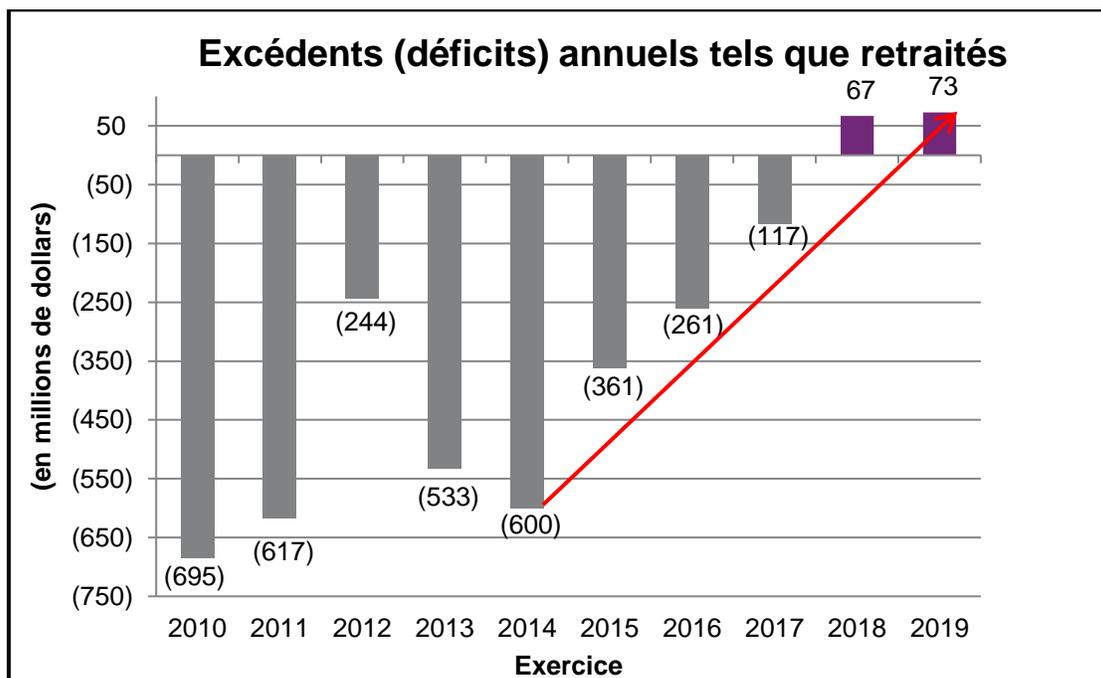
La province a enregistré un excédent annuel de 73 millions de dollars

2.1 Pour le deuxième exercice de suite, la province du Nouveau-Brunswick a enregistré un excédent annuel. Les états financiers consolidés audités du 31 mars 2019 de la province affichaient un excédent de 73 millions de dollars.

2.2 L'excédent annuel représente une amélioration de 262 millions de dollars par rapport au déficit initialement prévu de 189 millions. Ce résultat s'explique principalement par une hausse des recettes fiscales et des transferts du gouvernement fédéral.

2.3 L'année dernière, nous avons rapporté que la province affichait son premier excédent en une décennie. Nous sommes heureux de voir que la tendance de passer progressivement de déficits à de légers excédents et à dépenser moins que les recettes gagnées se poursuit. Un historique des excédents et déficits de dix exercices est présenté à la pièce 2.1 ci-dessous.

Pièce 2.1 – Excédents (déficits) annuels tels que retraités

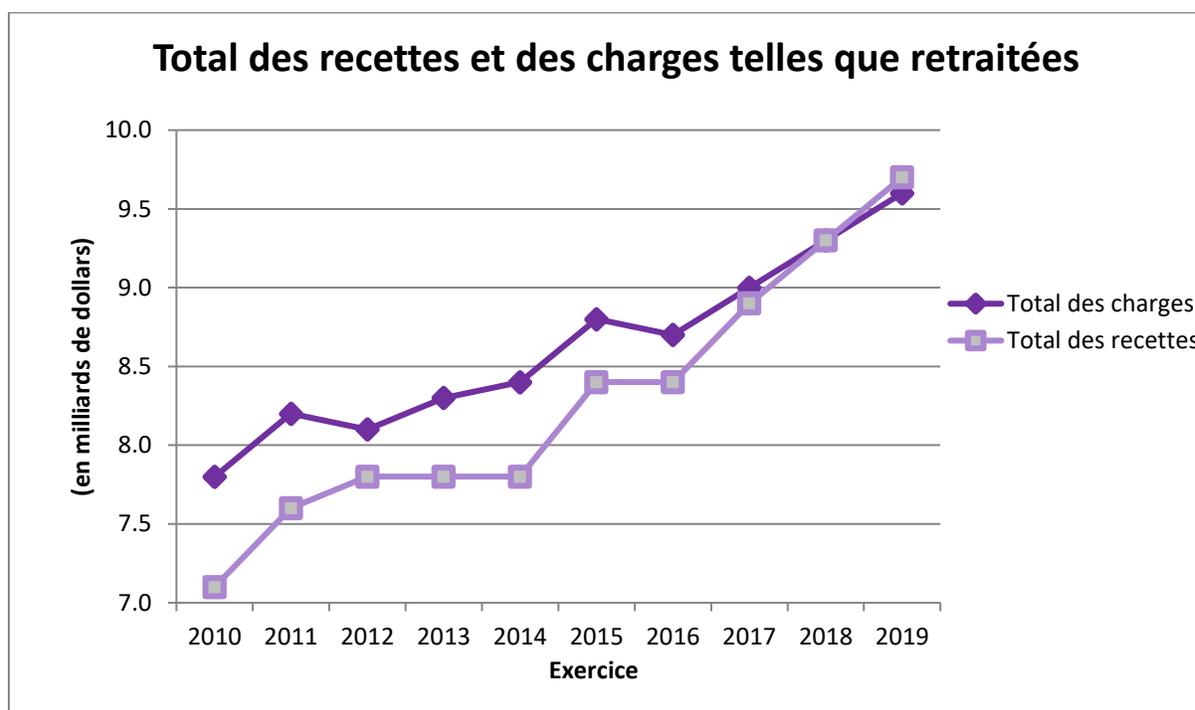


Source : Graphique préparé par le VGNB. Données telles que retraitées – voir l'annexe I pour de l'information à l'appui.

Résultats encourageants, mais faibles par rapport aux charges de 9,6 milliards de dollars

2.4 Bien que ces résultats soient encourageants pour la situation financière de la province, l'excédent annuel est très faible par rapport aux charges de 9,6 milliards de dollars. Comme le montre la pièce 2.2, les recettes et les charges ont continué à croître en 2019.

Pièce 2.2 – Total des recettes et des charges telles que retraitées



Source : Graphique préparé par le VGNB. Données telles que retraitées – voir l'annexe I pour de l'information à l'appui.

2.5 Au cours de l'exercice 2019, les recettes ont augmenté de 358 millions de dollars, soit un peu plus vite que la croissance de 353 millions des charges. Les deux ont augmenté d'environ 4 % depuis 2018.

Les charges continuent à croître

2.6 Bien que nous soyons encouragés par le deuxième excédent de suite, les charges continuent à croître. À notre avis, pour que la province améliore sensiblement sa situation financière, elle devra trouver une façon de freiner ses dépenses, de tenir compte des augmentations de recettes, ou une combinaison des deux à l'avenir.

Pourquoi l'excédent a-t-il changé par rapport à l'exercice précédent ?

2.7 La pièce 2.3 présente au niveau sommaire les raisons du changement dans les recettes et les charges entre le 31 mars 2018 et le 31 mars 2019.

Pièce 2.3 – Analyse de l'excédent annuel de 2019

Analyse de l'excédent annuel de 2019 (en millions de dollars)

Que s'est-il passé depuis le dernier exercice ?		Raisons importantes
Excédent de l'exercice 2018	67,0 \$	
Hausse des recettes provinciales	+166,2 \$	<p>Recettes en hausse : Impôt sur le revenu des particuliers (+179); Taxe de vente harmonisée (+16); Impôt foncier provincial (+7).</p> <p>Compensées par des baisses : Taxe sur l'essence et les carburants (-35); Taxe sur le tabac (-13).</p>
Hausse des transferts du gouvernement fédéral	+191,9 \$	<p>Hausses : Paiements de péréquation fiscale (+114); Subventions inconditionnelles (+57); Subventions conditionnelles (+22).</p>
Hausse des charges	-352,5 \$	<p>Charges en hausse : Éducation et Formation (+97); Santé (+57); Développement social (+71); Services de protection (+68); Travail et emploi (+10); Transports et Infrastructure (+69); Gouvernement central (+30).</p> <p>Compensées par des baisses : Développement économique (-32); Service de la dette publique (-18).</p>
Excédent de l'exercice 2019	72,6 \$	

Source : Tableau préparé par le VGNB à partir du volume I des Comptes publics du Nouveau-Brunswick pour l'exercice terminé le 31 mars 2019